

## Seconde Générale et Technologique menant au Baccalauréat Français International (BFI)

Le décret n° 2021-1054 et l'arrêté du 6 août 2021 modifient les dispositions du Code de l'éducation pour la mise en place des classes menant à l'option internationale du baccalauréat intitulée « baccalauréat français international » (BFI).

Le Bulletin Officiel N°2 du 13 janvier 2022 fixe les modalités d'accès des élèves aux classes de cycle terminal menant au Baccalauréat Français International.

L'arrêté du 6 août 2021, paru au Journal Officiel n°0183 du 8 août /2021 relatif aux sections internationales de classe de seconde et aux classes menant au Baccalauréat Français International.

L'examen d'aptitude à suivre les enseignements dispensés en langue étrangère se compose d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

### BFI Espagnol : Lycée Joffre – Montpellier

Les candidats devront télécharger le dossier sur le site du lycée à compter du **lundi 18 décembre 2023** :

<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr>

Une réunion d'information à l'intention des élèves de troisième et de leurs parents a eu lieu **le mercredi 10 janvier 2024 à 18h15 en salle Lumière** au lycée Joffre.

Parallèlement, les chefs d'établissement d'origine établiront la liste des candidats à cette section, avec le nom et le RNE de leur établissement, et l'adresseront accompagnée des dossiers de candidature pour le **lundi 26 février 2024 au plus tard** par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

[lycee.joffre@ac-montpellier.fr](mailto:lycee.joffre@ac-montpellier.fr)  
Monsieur le Proviseur du Lycée Joffre  
- Secrétariat de la scolarité - BFI  
150 allée de la citadelle  
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Les tests de sélection oraux et écrits auront lieu au Lycée Joffre, sur convocation personnelle et présentation de la carte d'identité **le mercredi 20 mars 2024 en salles EUREKA, E100 et E105**.

**Section BFI au collège Joffre** : sélection des candidats par les « professeurs coordinateurs Joffre » (liaison collège/lycée), basée sur les écrits et les oraux produits durant l'année scolaire et **après validation par le conseil de classe du troisième trimestre**.

Les élèves en section BFI du collège Joffre non sélectionnés ; sont conviés aux tests comme tous les autres élèves postulants :

**13h30-15h00** : Ecrit pour tous les élèves postulants, salle EUREKA

**15h20-18h30** : Entretien (oral) pour les candidats de 3<sup>ème</sup>, salles E100 et E105

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault **fin juin 2024 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

**Attention, l'internat du lycée n'accueille pas les élèves du secondaire.**